



**Commémoration du 32<sup>ème</sup> anniversaire des pendaisons d'Inal :**

**La CVE/VR dit non à la répression et aux arrestations sauvages**

La CVE/VR condamne avec la dernière énergie la répression brutale et totalement injustifiée des forces de l'ordre contre des citoyens ayant souhaité manifester pacifiquement leur deuil à l'occasion du triste anniversaire de la pendaison de 28 militaires négro-africains, dans la nuit du 27 au 28 novembre 1990 à Inal, en guise de célébration des trente ans d'indépendance de notre pays. Le régime de Mohamed Cheikh Ould Ghazouani a encore une fois montré son vrai visage à travers l'excès de zèle de sa police qui ne s'est pas embarrassée de violer des domiciles à Bababé (Brakna), dans la soirée du 27 novembre pour opérer des arrestations préventives de paisibles citoyens pour présomption d'intention de manifester, c'est-à-dire avant même que ces derniers n'aient eu l'opportunité d'entreprendre quelque action de terrain que ce soit lors des festivités officielles prévues le lendemain 28 novembre.

Ce fut ensuite au tour de la capitale, Nouakchott, et de la ville de Djeol, dans le Gorgol, de connaître des arrestations arbitraires tous azimuts en cette matinée du 28 novembre pour tuer dans l'œuf toute velléité de rassemblement des nombreux Mauritaniens souhaitant répondre à l'appel à manifester des veuves et orphelins en vue d'exprimer leur deuil. Parmi les dizaines de personnes arrêtées figurent M. Hachim Diako, porte-parole de Touche pas à ma nationalité et M. Samba Thioyal Ba, personnalité politique éminente et conseiller municipal de la commune de Djeol. Mais si ceux qui ont été arrêtés à Bababé et à Nouakchott ont été libérés en milieu d'après-midi, après les festivités, les citoyens arrêtés à Djeol et transférés à Kaédi demeurent encore détenues à la brigade de gendarmerie de la capitale régionale du Gorgol.

La CVE/VR dénonce cette politique de répression sauvage et exige la libération immédiate et sans conditions des personnes injustement arrêtées. Elle rappelle au régime de Mohamed Ould Cheikh Ghazouani que les intimidations et la brutalité ne feront que renforcer les citoyens épris de justice dans leur combat pour le triomphe d'une Mauritanie égalitaire, une et plurielle. Un idéal qui passe nécessairement par le règlement juste et définitif de la question du génocide et la réhabilitation du 28 novembre souillé par le sang des Martyrs d'Inal.

Nouakchott, le 28 novembre 2022

La Commission de Communication